



# COMMUNE DE GRANCY

## RAPPORT DE GESTION 2014

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous soumettre ci-après un résumé des activités de la commune pour l'année 2014, tant au niveau de l'administration que des différents dicastères.

### 1. Administration générale

#### Municipalité

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Municipalité de Grancy est composée de la manière suivante :

<b>Olivier Devantay</b> Syndic	<b>Administration générale</b>	<i>Finances, taxes et impôts, personnel communal, police, ARCAM, aménagement du territoire, urbanisme</i>
<b>Michel Devantay</b> Vice-syndic 2011-2012	<b>Forêts</b>	<i>Chemins forestiers, cabanes, domaines, protection civile, défense incendie, carburants</i>
<b>Christian Devantay</b> Vice-syndic 2012-2014	<b>Travaux</b>	<i>Police des constructions, bâtiments, eau potable, épuration, assainissement, gaz, éclairage public</i>
<b>Claude Henneberger</b> Vice-syndic 2014-2015	<b>Voirie</b>	<i>Employé communal, routes, chemins agricoles, parcs, cimetière, gestion des déchets, citernes</i>
<b>Pierrette Pittet</b> Vice-syndic 2015-2016	<b>Santé et social</b>	<i>Santé publique, écoles, formation, culture, religion, jeunesse, loisirs, affaires sociales, sociétés locales</i>

Durant l'année 2014, la Municipalité a tenu, en général le lundi soir à 19h30, 41 séances ordinaires, effectué tous dicastères confondus un total de 357 heures de vacations et accompli 1'867 km de déplacements à ce titre.

#### Conseil Général

Le Conseil Général de Grancy s'est réuni à trois reprises en 2014, sous la présidence de Mme Anne Lodari, présidente. Il a examiné 3 préavis municipaux dont 2 ont été adoptés, le n° 3/2014 ayant été rejeté ; ces 3 préavis concernaient les sujets suivants :

- N° 1/2014 : Remplacement d'un tronçon de conduite d'eau potable à la route de Cottens
- N° 2/2014 : Arrêté d'imposition 2015
- N° 3/2014 : Rénovation et transformation du bâtiment ECA no 45, route de Cottens 3

Il s'est également doté d'un nouveau Règlement du Conseil Général de la Commune de Grancy, approuvé par la cheffe du Département des institutions et de la sécurité en date du 18 août 2014.

## **Greffes municipal et contrôle des habitants**

*(Poste occupé à 40% par Mme Mireille Hofer depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1998)*

- ◆ Procès-verbaux des séances ordinaires de la Municipalité
- ◆ Courrier et correspondance
- ◆ Renseignements aux administrés et Grancy-info
- ◆ Suivi et maintenance du site internet et de l'informatique communale
- ◆ Procès-verbaux des séances extraordinaires de la Municipalité
- ◆ Mises à l'enquête et délivrance des permis de construire, suivi et permis d'habiter
- ◆ Registre civique et vote par correspondance
- ◆ Enregistrement des arrivées et des départs des habitants
- ◆ Délivrance des cartes d'identité

La commune de Grancy a enregistré en 2014, 43 arrivées, 48 départs, 2 naissances et 10 mutations (changements d'état civil, décès, etc.).

13 cartes d'identités ont été délivrées ainsi que 27 permis de séjour et d'établissement B, C, L, G. Le nombre d'habitants au 31 décembre 2014 se compose de 388 personnes dont 324 suisses et 64 étrangers.

## **Bourse communale**

*(Poste occupé à 20% par Mme Madeleine Martin depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004)*

- ◆ Tenue de la comptabilité et de la gestion des paiements
- ◆ Décomptes divers : salaires, assurances, TVA, etc.
- ◆ Factures d'eau, déchets et taxes (178)
- ◆ Suivi des factures, rappels (72) et contentieux
- ◆ Facturation carburants essence et diesel (1488 factures)
- ◆ Comptabilité de la Station Intercommunale d'Épuration Grancy-Senarclens (SIEGS)

## **Employé communal**

*(Poste occupé à 100% par M. Beat Baumann depuis le 1<sup>er</sup> mai 2012)*

Depuis 2009, l'employé communal était occupé à 30%, soit un jour et demi par semaine par la Commune de Senarclens à la satisfaction des deux villages. Cette collaboration a cessé le 1<sup>er</sup> mai 2014 suite à l'engagement programmé d'un employé communal par la Commune de Senarclens. Suite à la cessation d'activité de M. Poget, surveillant de la station intercommunale d'épuration Grancy – Senarclens en décembre 2014, M. Beat Baumann, qui collaborait avec lui depuis 2013, a été nommé nouveau responsable de la station d'épuration de nos deux villages avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

A Grancy, en plus des travaux courants, notre employé communal est occupé dès le printemps par l'entretien des gazons, du cimetière, des fleurs qui bordent les bâtiments communaux, le fauchage et le balayage des bords de routes. Il remplace aussi la concierge du collège lors de ses vacances et effectue divers travaux dans les forêts communales sous la supervision du garde forestier. En hiver vous pouvez le rencontrer au volant du chasse-neige pour dégager et saler les routes communales. Les travaux de peinture, l'entretien des machines et des locaux communaux, ponctuent son occupation hivernale.

## **Affaires culturelles, loisirs**

Notre Commune soutient financièrement de nombreuses sociétés ou associations régionales avec un accent particulier sur les sociétés locales, surtout lors d'événements destinés à la population.

Fêter nos nonagénaires est un excellent moment d'échanges, de partage, de souvenirs pour les membres de la Municipalité ! En 2014 nous avons eu le grand plaisir de nous rendre en début d'année au domicile de Mme Ruth Moinat et en fin d'année à Cossonay au domicile du fils de

Mme Eliane Moinat pour leur souhaiter un joyeux anniversaire et leur apporter nos meilleurs vœux de santé.

## 2. Finances

### Comptabilité générale

Bien que le budget prévoyait un excédent de charges de fr. 195'757.-, l'exercice 2014 présente finalement un léger solde négatif de fr. 22'784.89 après des amortissements de fr. 20'915.22 sur le patrimoine financier. Le patrimoine administratif est entièrement amorti depuis 2013.

Tandis qu'un remboursement de fr. 121'900.- a permis de diminuer pour la cinquième année consécutive le montant total des emprunts en les faisant passer de fr. 1'802'400.- en 2013 à fr. 1'680'500.- en 2014, les fonds de réserve ont pour leur part été diminués d'un montant net de fr. 58'922.11 qui porte ainsi leur valeur comptable 2014 à fr. 1'250'252.82 dont fr. 593'577.82 de réserves affectées (eau et EC/EU). On peut noter le prélèvement de fr. 28'658.33 sur le fond d'adduction d'eau pour financer le remplacement d'un tronçon de la conduite d'eau potable à la route de Cottens (préavis n° 1/2014).

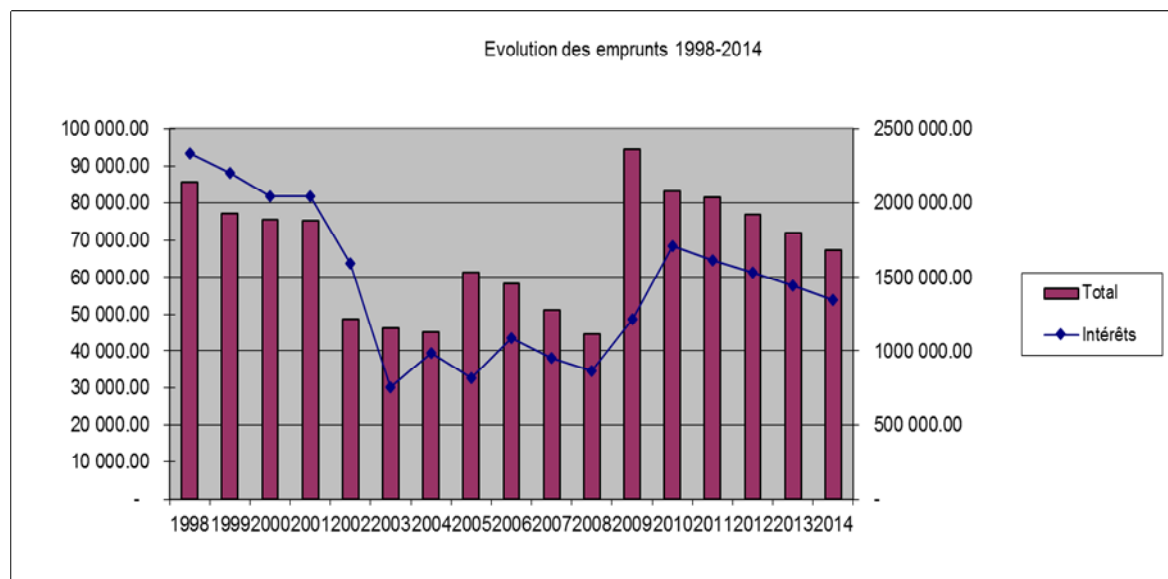
### Impôts

La tendance à la hausse des rentrées fiscales initiée en 2012 a été stoppée net en 2014 puisque le total des impôts encaissés a diminué de près de fr. 180'000.- pour atteindre fr. 1'376'521.58 en 2014. Cette baisse est à mettre presque entièrement sur le compte de la diminution de l'impôt sur le revenu y compris l'impôt à la source, alors que l'augmentation des revenus conjoncturels (droits de mutation, impôts sur les successions, gains immobiliers, ...) a permis pour sa part d'atténuer quelque peu l'impact négatif de ce ralentissement sur les comptes annuels.

### Service financier

Le mode de calcul des acomptes de la facture sociale et de la péréquation étant basé principalement sur les rentrées fiscales datant de deux ans auparavant (2012 pour 2014), la hausse importante des rentrées d'impôts en 2013 a été répercutée dans ces participations à des charges cantonales dans l'exercice 2014. Afin de donner une image plus proche de la réalité aux résultats des exercices 2013 et 2014, le fonds de réserve pour la péréquation avait été porté en 2013 à fr. 200'000.-, et a été utilisé à hauteur de fr. 125'868.- en 2014.

Les intérêts des dettes consolidées ont suivi l'évolution des emprunts et ont également diminué pour la cinquième année consécutive pour atteindre le montant de fr. 53'784.35 ce qui représente un taux d'intérêt annuel moyen pondéré de 3.09%.



### 3. Domaines et Bâtiments

#### Terrain

Le Plan Général d'Affectation (PGA) a été soumis au Conseil général lors de sa séance du lundi 17 juin 2013. Afin de tenir compte des remarques et des oppositions formulées à la suite de l'enquête publique, la Municipalité a proposé dans son préavis d'apporter des modifications au PGA. Le PGA tel que présenté ainsi que les modifications proposées ayant été acceptées par le Conseil général, un examen préalable complémentaire a dû être demandé au Service du développement territorial (SDT) et aux autres services concernés avant de soumettre les modifications à l'enquête publique complémentaire. Le rapport d'examen préalable comprenant l'appréciation globale du dossier et les préavis des services cantonaux consultés ont été envoyés à la Municipalité le 24 janvier 2014.

Les nouvelles exigences des différents services cantonaux combinées avec la mise en application stricte des mesures transitoires exigées par la Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT) entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2014, ont généré des études supplémentaires obligatoires, telles que le bilan des réserves en zone à bâtir, nécessité de réétudier à plusieurs reprises notre PGA et par là même entraîné de nouveaux retards. Après deux nouveaux examens préalables complémentaires demandés et trois séances au SDT en 2014, la Municipalité attend le rapport d'examen préalable pour le 22 janvier 2015 avant de mettre le dossier à l'enquête publique.

#### Forêts

L'exploitation forestière pour l'année 2014 est satisfaisante au point de vue économique. La légère hausse du prix des bois de service nous a permis d'exploiter au maximum notre potentiel de coupe qui est de 1'600 m<sup>3</sup> annuels. Ce sont exactement 1'639 m<sup>3</sup> qui furent exploités sur les 150 ha de forêts communales.

L'exploitation mécanique (processeur) est économiquement parlant de plus en plus intéressante en rendement m<sup>3</sup>/heure : elle se situe environ 20% en dessous des prix d'un bûcheronnage traditionnel. Le respect du plan de gestion pour une gestion durable est appliqué afin de maintenir un peuplement équilibré et diversifié.

#### Bâtiments communaux

Remplacement des descentes d'eau pluviales situées de part et d'autre du perron desservant l'entrée du collège. Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise G&P Ueltschi à Aclens pour un montant de fr. 2'022.25.

### 4. Travaux

#### Routes

Depuis un certain temps, la RC 171 b, route de Cottens annonçait quelques fatigues et avait besoin de réfections sérieuses, notamment en face de l'église. Pour cela, l'entreprise de génie civil Walo SA a été mandatée pour la pose d'un nouveau tapis bitumeux. Ces travaux délimités entre le passage pour piétons, situé en face de la place de la Fontaine et le bâtiment 19 de la route de Cottens ont été effectués au début de septembre.

Suite aux travaux précités, un nouveau marquage au sol et une nouvelle signalisation routière qui n'était plus adaptée à la nouvelle législation ont été changés. De plus les panneaux d'entrée de notre localité ont également été modifiés et changés par des totems.

L'hiver 2013–2014 a été long mais moins froid. De ce fait, il a été un peu moins onéreux à supporter que l'année précédente. La traversée des localités de Grancy et St-Denis (1694 m en tout) a dû être salée et déneigée à 1 seule reprise alors que le simple salage s'est avéré nécessaire à 30 reprises durant le service hivernal pour un montant de fr. 3'179.80 contre fr. 8'170.90 une année plus tôt.

### Eclairage public

Pas d'entretien particulier si ce n'est le remplacement de quelques ampoules. Les frais pour la maintenance du réseau et la consommation d'énergie se montent à fr. 5'750.- pour l'année écoulée.

### Parcs, promenades, cimetières

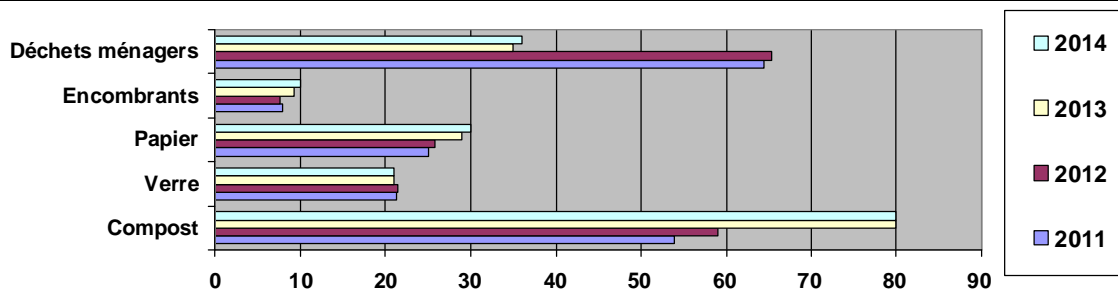
L'entretien des tombes abandonnées au cimetière, la tonte des gazons et l'entretien du préau de l'école, des parcs et promenades ont été régulièrement effectués tout au long de l'année par notre employé communal. Il a également entretenu les chemins forestiers.

### Ordures ménagères et déchèterie

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, notre commune fait partie des 180 communes qui ont adopté la taxe au sac ce qui représente environ 240'000 habitants. La totalité des déchets incinérables (ordures ménagères et déchets industriels) sont brûlés via Valorsa et Tridel. Les déchets encombrants sont également triés et broyés. Les boues STEP suivent le même processus. Le PET, le PE et les textiles font également partie des déchets gérés par Valorsa. Des camions transfèrent les bennes sur le train CFF, afin d'alimenter l'usine d'incinération Tridel, à Lausanne. Une benne à papier/carton a été mise à disposition des habitants de Grancy sur la place du battoir. A la route de Vuillierens, des bidons sont également entreposés à disposition de notre population pour récupérer les déchets crus et cuits qui sont pris en charge par l'Entreprise Annen à Gollion. Il est à relever que depuis la mise en service de la taxe au sac, la population trie davantage ses déchets, ce qui a eu pour effet de diminuer de moitié le tonnage des déchets ménagers.

### Statistiques des déchets pour Grancy (en tonnes)

Année	Déchets mén.	Encombrants	Papier	Verre	Compost
2014	36	10	30	21	80
2013	35	9.3	29	21	80
2012	65.41	7.6	25.8	21.5	59
2011	64.43	7.96	25.07	21.25	53.90



### Réseaux d'égouts, d'épuration

Les performances de la station d'épuration sont bonnes en termes de qualité des eaux épurées. En 2014, 146'003 m<sup>3</sup> d'eau ont été enregistrés en tête de station et 127'506 m<sup>3</sup> ont été épurés. De ce fait, 18'497 m<sup>3</sup> ont été déversés directement dans le ruisseau. La station est à même de traiter 605 m<sup>3</sup> d'eau par jour. En période normale, ce sont environ 250 m<sup>3</sup> d'eau qui sont épurés journalièrement. Malheureusement, il arrive que par une journée particulièrement pluvieuse, ce soient plus de 1900 m<sup>3</sup> (!) qui arrivent à la STEP, ce qui a pour effet de perturber le bon fonctionnement de la partie du traitement biologique. Le réseau d'assainissement draine beaucoup trop d'eaux claires parasites dont la conséquence est le déversement d'eaux mixtes en quantité importante. Les travaux de mise en séparatif du réseau d'égouts sont donc une priorité. Nous avons prolongé le mandat de CH<sub>2</sub>O Environnement Sàrl, afin que M. Dériaz poursuive les différents contrôles de procédés de traitement et établisse un projet de gestion de maintenance des installations avec un rapport technique annuel. Un cahier des charges d'exploitation courantes et des tâches quotidiennes à accomplir a été établi et remis à M. Beat Baumann, notre responsable de la station.

Pour 2014, le coût d'exploitation par habitant se monte à fr. 57.30.

## 5. Instruction publique et cultes

### Enseignement primaire et secondaire

Concernant la réorganisation scolaire, le Conseil d'Etat a décidé de supprimer les établissements de Cossonay-Penthalaz et de La Sarraz et de les remplacer par :

- L'EP de Cossonay et environs dont l'aire de recrutement est constituée des communes de Cossonay, Gollion, Dizy, Senarclens, Grancy, La Chauv, Chavannes-le-Veyron, Cuarnens, Mauraz, L'Isle et Mont-la-Ville
- L'EP de Penthalaz-Penthalaz et environs dont l'aire de recrutement est constituée des communes de Penthalaz, Penthalaz, Daillens, Lussery-Villars, Vufflens-la-Ville et Mex
- L'ES de Cossonay-Penthalaz et environs dont l'aire de recrutement est constituée des communes des établissements ci-dessus
- L'EPS de La Sarraz et environs dont l'aire de recrutement est constituée des communes de La Sarraz, Pompaples, Orny, Eclépens, Ferreyres, Moiry et Chevilly.

La transition devrait se faire à partir de la rentrée 2017.

L'étude du projet de construction du collège des Chavannes est à bout touchant, mais au vu de cette réorganisation scolaire, la demande d'un crédit de financement est reportée.

Environ 450 élèves par jour sont accueillis soit au repas de midi, soit au pique-nique. Le nouveau système informatique est entré en fonction début février. En plus de la salle de détente, avec à disposition les jeux de la ludothèque et à l'extérieur les 2 tables de ping-pong, des cours facultatifs ont été mis en place par la direction des écoles; les devoirs surveillés sont également à disposition pendant cette tranche horaire.

Au niveau des transports, la rentrée scolaire s'est déroulée de manière plus sereine (moins d'incivilités) et concernant la grille horaire des améliorations ont été apportées pour raccourcir certains trajets.

### Temples et cultes

Une fois par an, une rencontre est organisée avec le conseil de paroisse, les 3 ministres et les communes, c'est un moment d'échanges apprécié.

Environ 5 à 6 cultes par année sont célébrés dans notre église.

## 6. Police

### Défense contre l'incendie

Le SDIS Région Venoge auquel nous appartenons avec 27 autres communes assure la sécurité des 23'000 habitants du périmètre.

Le secteur d'intervention se compose de zones industrielles notamment dans le bassin de la Venoge, de zones rurales, d'un grand nombre de forêts, pour finalement se terminer sur les sommets du Jura, avec ses chalets d'alpage. 350 sapeurs-pompiers, femmes et hommes, forment le SDIS. Un détachement d'appui, commandé par le capitaine Thierry Chauvy, est basé à Grancy. Chaque municipalité concernée et couverte par le SDIS Région Venoge compte 1 délégué dans l'association intercommunale. Le comité directeur est l'organe exécutif de l'assemblée, il est formé de 7 municipaux élus et issus de toute la région. Les coûts de fonctionnement du SDIS se montent à environ fr. 21.50 par habitant.

### Protection civile

La Protection civile Morges qui regroupe les 62 communes du district, a eu pour mission en 2014 de finaliser les trains d'interventions selon les directives du service sécurité civile et militaire.

Les effectifs du bataillon sont composés de 651 incorporés dont 88 porteurs de pagiers (délai d'intervention 1 heure) et 563 astreints avec un délai d'intervention de 6 heures.

L'effort principal sur la formation de base est de faire connaître à chaque astreint des situations d'engagement diverses, avec comme but de protéger les populations contre les calamités naturelles. Le coût par habitant se monte à environ fr. 19.-, la réorganisation en district de la PCi n'ayant pas provoqué une augmentation significative des coûts.

## 7. Sécurité sociale

### AJERCO

Un groupe de travail étudie l'accueil parascolaire. Un plan de développement pour des élèves de 4 à 8 ans (4 premières années scolaires) est en cours. Les besoins ont été évalués à 226 places, qu'il s'agira de répartir dans la durée et dans le territoire.

### ARASMAC

Le nombre de bénéficiaires RI est toujours en hausse, mais l'augmentation est moins importante dans le canton de Vaud que dans les autres cantons romands.

Un groupe de travail étudie une révision des statuts de l'ARASMAC.

### AVASAD

L'augmentation et le vieillissement de notre population amènent à une évolution des activités d'aide et de soins à domicile.

Un accord entre l'UCV et le Conseil d'Etat aura pour conséquence que l'Etat reprendra à sa charge une partie du financement des coûts de soins, pour un montant d'environ fr. 30.- par hab. Dès lors la charge pour les communes est d'environ fr. 80.- par hab.

### Groupe Seniors

Le 13 août les Seniors sont partis en course dans le Jura Français, ils ont visité une fruitière et ont dégusté un repas à la Boissaude, à Rochejean. Même si le soleil n'était pas de la partie, l'humeur par contre était au beau fixe. La commune a offert le déplacement en car.

Le 8 décembre une fête de Noël a été organisée par le comité, et les enfants des écoles de Grancy y ont participé. Un après-midi très chaleureux et bien apprécié tant des Seniors que des enfants.

## 8. Services industriels

### Service des eaux

L'opportunité d'effectuer une fouille multiservices à la route de Cottens, nous a conduit à remplacer un tronçon de 75 m' de conduite Eternit diamètre 150 mm datant de 1956 par une conduite en PE diamètre 200/176.2. Les travaux de génie civil ont été exécutés par l'entreprise René May SA et les travaux d'appareillage par l'entreprise Wulliens SNC.

La consommation facturée pour le village de Grancy a passé de 38'320 m<sup>3</sup> en 2013 à 30'196 m<sup>3</sup> en 2014, soit une diminution de la consommation d'environ 27%. Merci pour l'effort consenti aidé par une météo maussade.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 11 mai 2015.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Olivier Devantay

Mireille Hofer